

construisirent, on peut citer celui d'Ambérieux, bâti sur l'emplacement probable de l'ancienne capitale des Ambarres, et où Gondebaud, dans un de ces parlements dont nous venons de parler, composa une partie de son Code de lois, appelé de son nom, *Loi Gombette* (1); celui de Savigneux, où se tint (2) une conférence des évêques catholiques avec Gondebaud, conférence dont parlent Fleury (3) et l'*Histoire de l'Eglise gallicane* (4); celui des Echeix près de l'ancien lac de ce nom, et celui de Tramoyes, où, sous Louis-le-Débonnaire, se tint en 836, le Concile connu dans l'*Histoire ecclésiastique* sous le nom de *Stramiacense* (5), Les foires d'Ambérieux, qui sont si célèbres pour la vente des chevaux, ont sans doute été établies dès ce temps-là par les rois Bourguignons, qui devaient avoir en ce lieu ou dans les environs des haras considérables.

Les Bourguignons ont laissé quelques vestiges dans nos pays, d'abord, dans leurs lois qui ont été le fondement de quelques ordonnances particulières et de quelques coutumes qui ont longtemps subsisté (6), ensuite dans les ruines de

(1) L'an 501 ou 517 de Jésus-Christ.

(2) L'an 499 après Jésus-Christ. On a prétendu que *Salviniacum*, où, suivant les Mémoires de ce temps-là, se tint cette conférence était Albigny, près de Neuville, sur la Saône; mais Albigny ne s'est appelé autrement qu'*Albinicum*. Ce ne peut-être non plus Savigny, près de l'Arbresle, qui est trop éloigné de la Saône. Or, il est dit (*Coll. Episcoporum*, tom. V, *Specilegium*, p. 110), que le lendemain Gondebaud revint à Lyon par la Saône: ce qui doit convenir à Savigneux, qui n'est qu'à une lieue et quart (cinq kilomètres) de cette rivière, et à une petite lieue (trois kilomètres) d'Ambérieux, autre château de Gondebaud.

(3) *Hist. ecclésiastique*. tom. VII, p. 3, iu-4.

(4) Tom. II, in-4°, p. 248.

(5) C'est dans ce Concile de Tramoyes que Barnard, archevêque de Vienne, et Agobard, archevêque de Lyon, furent déposés, à cause de leur révolte contre Louis le-Débonnaire.

(6) *Histoire manuscrite de Dombes*, par M. Aubret, tom. I.